



DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 97.00.573.006.1 DU 27 NOVEMBRE 1997

## Compteur d'énergie électrique LANDIS ET GYR modèle L16C1e

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 28 DECEMBRE 1935 RELATIF A LA VERIFICATION DES COMPTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE ET DE L'ARRETE DU 6 JANVIER 1987 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET A L'APPROBATION DE TYPES DE COMPTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE FONDES SUR UN PRINCIPE ELECTRONIQUE.

### FABRICANT

LANDIS ET GYR, 30, avenue du Président Auriol, BP 3150, 03115 Montluçon Cedex.

### OBJET

La présente décision relative au compteur d'énergie électrique LANDIS ET GYR, modèle L16C1e complète la décision d'approbation de modèle n° 92.00.573.003.1 du 4 décembre 1992 (1).

### CARACTERISTIQUES

Le compteur d'énergie électrique LANDIS et GYR modèle L16C1e diffère du modèle approuvé par la décision précitée par :

- des modifications mécaniques sur le socle, les bornes et les caches bornes,
- l'intégration d'un nouveau capteur de mesure compact,
- des modifications du logiciel pour permettre le fonctionnement avec le nouveau capteur et la prise en compte de la gestion des divers taux et tarifs,
- des modifications électroniques.

(1) Revue de Métrologie, décembre 1992, page 1799.

Les autres caractéristiques de cet instrument sont inchangées.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification est identique à celui fixé par la décision n° 92.00.573.003.1 précitée.

### DEPOT DE MODELE

Les plans permettant d'identifier le modèle sont déposés à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Auvergne, à la sous-direction de la métrologie et chez le fabricant sous la référence DA 03-052.

### DUREE DE VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 4 décembre 2002.

### ANNEXE

Photographie n° 6485.

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT A L'INDUSTRIE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE

ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA





■ N° 6485

COMPTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE LANDIS ET GYR, L16C1e

